

Angers, le 19 juin 2014

Mes Chers Confrères,

Je fais suite à notre Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue ce jour à 12 h 15 et au Conseil de l'Ordre qui s'est tenu le même jour à 18 h.

Il a été décidé :

- du **vote de la motion** adoptée par l'Assemblée Générale du Conseil National des Barreaux des 13 et 14 juin 2014 (ci-jointe) ;
- de se joindre à la **journée de grève nationale totale jeudi 26 juin 2014** initiée par la représentation nationale (cabinet fermé, pas de rendez-vous, pas d'expertise)
- d'une **grève des audiences civiles et pénales du 23 juin au 27 juin 2014** sauf pour le contentieux des libertés (*juge d'application des peines, comparution immédiate, JLD, Chambre d'Instruction et Hospitalisation d'office*) et les placements en matière d'assistance éducative.

---

**Chaque confrère assurera le renvoi de ses audiences.**

En cas de difficultés avec la juridiction, vous pourrez vous rapprocher du membre du Conseil de l'Ordre désigné comme suit :

- **Audiences civiles**
  - Me Olivier GAN (T.A.S.S.)
  - Me Julien TRUELLE (T. Commerce)
  - Me Christine CAPPATO (J.A.F.)
  - Me Arnaud BARBE (C.P.H.)
  
- **Audiences pénales**
  - Me Emmanuelle PINEAU (T.P.E.)
  - Me Monika PASQUINI
  - Me Claire EON

Je suis personnellement à votre entière disposition ainsi que les membres du Conseil de l'Ordre pour intervenir en cas d'incident, étant précisé que j'ai informé les Chefs de juridiction des décisions adoptées par l'Assemblée Générale et entérinées par le Conseil de l'Ordre.

Le Conseil de l'Ordre veillera au respect de cette délibération du 19 juin 2014 qui s'impose à l'ensemble des confrères.

Votre bien dévoué Confrère.

Le Bâtonnier  
Jean BROUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBROUIN', written over the printed name 'Jean BROUIN'.